

Réalisation d'une pièce d'essai

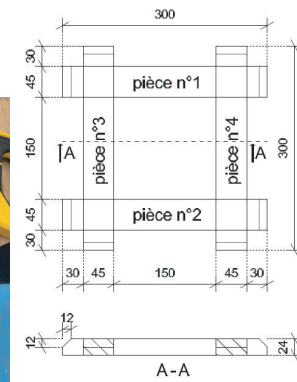
Objectifs : découvrir le bois et travailler manuellement avec les outils.

Étape 1 : premier tracé à partir de plan remis sous forme de dossier (retour sur le tracé, la géométrie et le théorème de pythagore)

Étape 2 : Rembarrer chaque trait. Explication sur le tracé.

Étape 3 : Apprendre à couper et réaliser des entailles (mi-bois). Attention aux petites blessures. L'affutage des ciseaux est une étape incontournable !

Étape 4 : Assemblage et finition de l'ouvrage

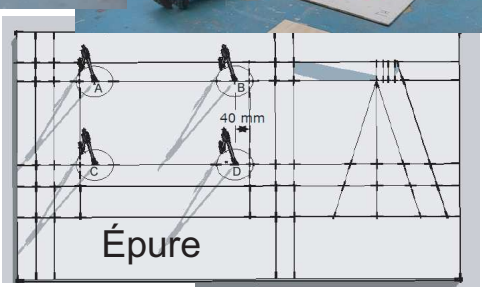
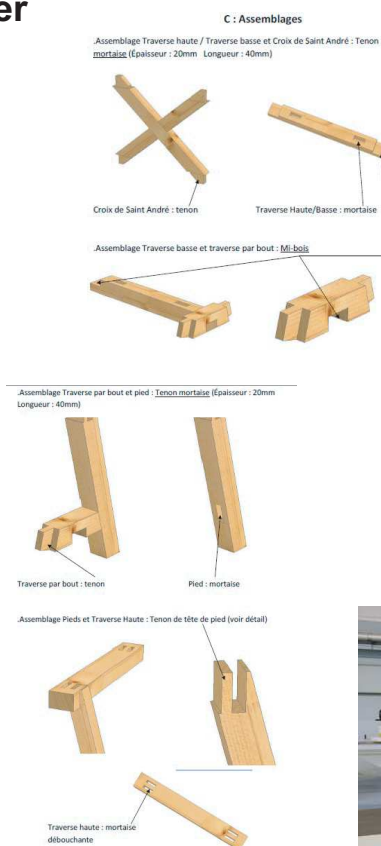


Réalisation d'un tréteau de charpentier

Étape 1 : Peindre les contreplaqués qui nous serviront d'épure. Explication du dossier et des assemblages (mi-bois, tenon, mortaise, croix de saint andré ...)

Étape 2 : Apprentissage des machines outils et de la **sécurité**

Il nous faut maintenant la matière première ... du bois ... qui arrive brut ! (madrier de 75x220mm) Il faut le déligner (apprentissage de la scie circulaire), puis dégauchir et raboter afin d'amener chaque pièce du tréteau à la section souhaitée.



Formation R408 Echafaudage

La formation relative au montage, au contrôle, à l'utilisation et au démontage des échafaudages de pied (annexes 3, 4 et 5), appelée R 408, comprend une partie théorique (de 2 à 6 heures selon les niveaux de formation) et une partie pratique (de 4 à 14 heures selon les niveaux de formation), soit 20h MINIMUM. Elle est obligatoire pour les élèves en Bac Pro TCB ! La recommandation R 408 a pour objectif de donner les règles de prévention et de protection pour réaliser en toute sécurité les manœuvres liées à l'utilisation des échafaudages.

Formation R408 ... c'est parti !

